

Etude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des Nations unies sur les changements climatiques

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 26/04/2019

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters et de la ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'exécution d'une étude préliminaire pour l'organisation de la 26e conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a été adoptée en 1992 lors du Sommet de Rio. Chaque année, les parties de la convention se réunissent lors de la Conférence des parties (COP). La candidature de la Belgique à l'organisation de la COP26 en 2020 a été proposée au Comité de concertation le 27 mars 2019, à l'initiative du gouvernement wallon.

Le gouvernement fédéral a proposé d'effectuer une étude préliminaire, qui comprend les volets suivants :

- le coût de l'organisation
- les aspects organisationnels et la faisabilité
- les effets de retour sur l'économie

Une task force officielle est créée pour superviser la préparation et la mise en oeuvre de cette étude préliminaire. Elle a pour mission de :

- identifier tous les éléments utiles dont disposent les administrations elles-mêmes
- indiquer si elle considère qu'une étude externe est nécessaire
- établir un éventuel cahier des charges pour un marché public
- superviser la mise en oeuvre de cette étude

La task force devra remettre au gouvernement les résultats de ses travaux endéans le mois.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Bernard Van Hecke](mailto:bernard.vanhecke@marghem.fed.be) <bernard.vanhecke@marghem.fed.be>

Porte-parole de la ministre Marie Christine Marghem

+32 475 44 34 26

[Miet Deckers](mailto:miet.deckers@peeters.fed.be) <miet.deckers@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 475 76 65 26

[Didier Deweerdt](mailto:didier.deweerd@peeters.fed.be) <didier.deweerd@peeters.fed.be>

Porte-parole du Vice-Premier ministre Kris Peeters

+32 473 86 16 36